



Decès de mon frere dans une prison

Par **nicolas sylvain**, le **06/06/2011** à **19:53**

Bonjour,

Suite au décès de mon petit frère en prison j'aurais voulu avoir quelques renseignements. Pour commencer, des effets personnels ont disparu de sa cellule alors qu'il s'y trouvait seul et la cellule sous scellé. Ensuite, le directeur de la prison en question a été muté 1 mois après le décès de mon frère ainsi que le responsable des surveillants. Nous avons demandé la vidéo de surveillance de la nuit où le décès est survenu et, bizarrement, ils ne la trouvent, plus elle a disparu. Le corps de mon frère a été autopsié à Paris et à ce jour, 3 ans après, nous n'avons eu que l'expertise toxicologique qui disait que plusieurs médicaments se trouvaient dans son corps : en gros, un suicide. Le procureur ne veut apparemment pas nous en dire plus par rapport à ces médicaments. Il apparaît que mon petit frère n'avait pas de traitement au sein de l'établissement. Je commence à trouver cette affaire trop bizarre, c'est un peu comme s'il voulait nous faire perdre du temps. L'avocat, que ma mère a pris, n'est autre que l'avocat que mon petit frère avait, c'est un avocat qui lui avait été commis d'office donc qui travaille pour ce tribunal en question. Je me demande s'il y aurait tout un réseau qui se serait formé afin de ralentir l'affaire.

J'aurai besoin qu'on m'aide sur les démarches que je pourrai faire pour faire avancer l'affaire, svp, merci.

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **20:45**

Seule démarche viable : prendre un avocat

Par **nicolas sylvain**, le **06/06/2011** à **20:53**

vu que je n'ai pas les moyens de me payer un avocat je serais contraint de prendre un avocat dans le cadre d'une aide juridictionnelle et puisque c'est attribué par l'état puis je avoir entièrement confiance car quelque part la prison c'est l'état le tribunal c'est l'état et l'avocat lui sera payé par l'état..... donc dans tout ça et après 3 ans passer avec un avocat commis d'office qui ne fait rien je perds un peu confiance en eux mais je ne sais pas comment ça marche et si vraiment je peux leur faire confiance vu que je ne peux pas me payer les services d'un bon avocat et aussi est-ce que je prendrai un avocat au hasard si l'affaire se trouve dans l'aube? merci

Par **corimaa**, le **07/06/2011** à **00:09**

[citation]il apparaît que mon petit frère n'avait pas de traitement au sein de l'établissement.[/citation]

Tout "s'achète" en prison, même les médicaments

Par **nicolas sylvain**, le **07/06/2011** à **01:10**

je le sais bien puisque après son décès j'y suis allé moi aussi ce n'est pas une gloire mais je voulais voir comment ça se passe donc on peut dire qu'il y a du trafic au sein même des prisons là où logiquement on est privé de tout ou presque il y a quand même des fautes à leur reprocher comme par exemple ne pas faire les rondes de nuit car si des rondes avaient été faites le surveillant l'aurait vu en train d'agoniser et cette vidéo qui a disparu le jour même!!!! faut pas abuser quand même
il est mort d'une asphyxie progressive et se sera étouffé avec son vomit c'est seulement le midi qu'ils nous ont prévenu j'ai eu un bon laps de temps pour s'en rendre compte quand même et puis pour ce qui du procureur pourquoi nous a-t-il donné que l'expertise toxicologique et pas le rapport d'autopsie complet? ils ont pas le droit de nous cacher ces choses là s'ils n'ont rien à se reprocher.... je veux bien que mon frère n'était pas un saint je veux bien croire qu'il a pris des médicaments mais alors qu'ils admettent aussi que leur système a beaucoup de failles et que par la faute de ces failles des personnes arrivent à prendre des produits interdits ou comme dans son cas des médicaments si le système carcéral n'était pas aussi surpeuplé et si les surveillants faisaient mieux leur boulot sans remettre en cause leur travail car au fond eux même sont dépassés ce que j'aimerais savoir c'est si on peut reprocher à la prison d'avoir manqué à certains de ces devoirs nous on nous dit qu'il est mort en se étouffant avec son vomit suite à la prise de plusieurs médicaments. est-il possible si besoin est de faire déterrer son corps pour des analyses faites par une institution médico-légale de notre choix et pas du leur??
merci

Par **mimi493**, le **07/06/2011** à **01:38**

Pensez-vous que votre médecin obéit aux ordres de l'Etat quand il est payé par la sécurité sociale ?

Pensez-vous que votre bailleur obéit à l'Etat quand il reçoit l'aide au logement ?

Vous-même obéissez-vous à l'Etat si vous recevez une allocation chômage ou familiale ?

Donc prenez un avocat, et voyez la possibilité d'avoir les éléments que le procureur a en sa possession.

Par **julia**, le **22/06/2011** à **14:19**

Bonjour,

Tout d'abord je voudrais savoir si tu as un lien avec sylvain NICOLAS de Dijon.

Autrement, je te conseillerais d'aller à la mairie de ta ville, il y a dans les mairies des mandataires judiciaire qui font des permanences auprès des riverains afin de leur donner le plus d'informations sur les démarches à effectuer, ils peuvent t'aider.

Tu peux aussi voir avec ton assurance voiture et habitation si tu en a une si tu as souscrit une assurance juridique. Ton assurance peut aussi t'aider dans tes démarches si tu as une assurance juridique.

Voilà je pense que c'est tout ce que je peux te dire pour t'aider.

Par **nicolas sylvain**, le **22/06/2011** à **20:03**

bjr julia le nicolas sylvain de dijon ce n est pas moi je pense mais j ai habiter a bar sur seine pas tres loin dc...sinon merci pour ces conseils je vais aller voir mon assurance maison c est vrai que jai une assistance juridique je n y avait meme pas penser merci beaucoup et bonne journée

Par **laeti777**, le **31/12/2012** à **15:28**

Bonjour je viens de lire votre message et bizarrement j ai moi aussi mon frere ki et mort dans les memes conditions en prison et etrangement tout et similaire pourrais tu me dire ou tu en ai? merci

Par **nicolas sylvain**, le **13/01/2013** à **18:34**

Laeti777 ta une adresse email?

Par **drevet m**, le **18/08/2013** à **21:41**

Bonjour je viens de lire votre message et bizarrement j ai moi aussi mon fils qui est mort dans les memes conditions en prison et etrangement tout et similaire pourrais tu me dire ou tu en est? merci

tu peut lire mon poste de ce jour intitulé "deces de Nicolas en prison"

Par **drevet m**, le **18/08/2013 à 22:10**

On pourrait echanger nos adresses imel ?

Voici la mienne

xxxxxxxxxxxxxx

PS Meme demande a Laeti777

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:08**

je vois que l'ont ne peut comuniquer directement sur ce cite mais je suis sur facebookvous pouvez me trouver facilement avec mon non et prenons et repondre a mes questions

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 09:13**

vous en etes ou vous et combien de temps cela fait pour votre fils

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 09:15**

je ne vois pas votre poste d'aujourd'hui sur deces de nicolas en prison

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:34**

il est entre en prison le premier juin et est decedes le 12 juin

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:36**

Tape

Mon fils Nicolas ,pour des faits que je qualifierais de mineurs mais répétés est entré à la prison de Maubeuge Assevent le 1er juin 2013 pour y purger une peine qui devait être de 18 mois

Le 12 juin 2013 la sous directrice de la prison appelle ma femme pour lui annoncer de façon brutale que notre fils était décédé ce matin là et qu'il était transporté à Lille pour autopsie pour moi même j'ai appris la nouvelle 30 mn plus tard et me suis effondré

ce n'est que 8 jours plus tard que l'on a pu se rendre à l'institut médico- légal de Lille pour le voir 5 mn à visage découvert il a été mise en bière les sellés ont été posé et nous a été rendu pour inhumation dans le caveau familial de Ferrière la grande

Peu après j'ai demandé un RDV à monsieur le directeur de cette prison je voulais en savoir plus sur les causes de sa mort se retranchant derrière le secret de l'instruction ne m'a pas dit grand-chose

A deux reprises j'ai demandé à avoir un parloir avec son co détenu qui m'ont été tout deux refusé

J'ai porté plainte contre x pour non assistance à personne en danger auprès du procureur de la république et je vais me porter partie civile dans le but de connaitre peut être la vérité

Les media se sont associé à moi pour faire connaitre les faits j'ai aussi écrit à monsieur le Président de la république car je trouve anormal que 5 semaines plus tard je ne sache toujours pratiquement rien cela m'est insupportable et ajoute à ma très grande peine une torture morale dont je me passerait bien

Des zones d'ombre couvrent cette affaire j'ai le sentiment que l'on me cache des choses les nombreux articles que j'ai pu lire dans des forum spécialisé du net me conforme dans cette voie

Si je m'adresse à vous en ce jour c'est pour vous demander d'intervenir afin que je connaisse enfin la vérité car j'en viens à émettre des doutes sur l'impartialité même des tribunaux.

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:40**

voilà j'ai remis le poste

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:47**

je crois que l'on est trois avec a peu pres la même histoire il serait bien de se regrouper

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 15:39**

Bonjour j'ai regarder votre article et c'est vrai qui l'ai similaire au notre mais nous son co detenue et mort subitement apres son deces et apparament c'est mystérieux..nous sa fait 5 ans on c'est porter partie civile et nous irons au tribunal europeen pour savoir se qui c'est reelement passer ce 5.08.2008

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 17:42**

depuis 2008 vous avez certainement entamé une procedure devant les tribunaux de grande instance dans ce cas votre avocat a eu acces au dossier et aurait du vous comuniquer tout ou partie des resultats de l'enquete

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 22:44**

oui nous savons beaucoup de choses et l'enquete est toujours en cours et la procedure c faite 1 jours avant les 4 ans de son deces car sinon ce n'etait plus valable... nous ont peut accuser personne a part non assistance a personne en peril danger de la vie d'autrui contre la maison d'arret et non conte des personne en particulier nous avons une super avocate et elle nous dit toujours c'est l'omerta et le pot de terre contre le pot de terre...Nous meme l'heure du deces ne nous a pas pu etre communiquer soit disant qu'il ne trouver pas alors que sa temperature a été prise au moment du deces....il y a des complot pour eliminer des gens en prison et la justice le sait tres bien et ferme les yeux....de plus un ancien detenue viens de sortir de prison et il a taguer le mur de la prison ainsi que du palais de justice sur le deces suspect de notre affaire en denoncer une justice lente et coupable aussi ca il save mais ne dise rien...

Par **drevet m**, le **22/08/2013 à 13:14**

cherche NICOLAS SYLVAIN